

C onjoncture France



Échanges extérieurs

En 2008, les exportations de biens et services de la France accélèreraient légèrement (+3,9 % après +3,6 % en 2007). Après leur forte progression du premier trimestre, elles croîtraient très faiblement voire stagneraient à l'horizon de la fin de l'année. Elles seraient en effet freinées par la faiblesse de la demande en provenance de nos principaux partenaires commerciaux et par la hausse, continue jusqu'en avril, du taux de change effectif réel de la France, dont les effets se feraient sentir progressivement.

Les importations françaises de biens et services perdraient de la vigueur en 2008 (+2,7 % après +6,2 % en 2007). Elles stagneraient au deuxième trimestre, après un premier trimestre dynamique. Puis leur croissance serait modeste, en lien avec une demande intérieure modérée.

Sur l'ensemble de l'année, la contribution comptable du commerce extérieur à la croissance serait positive. Elle s'élèverait à +0,3 point.

Les exportations marqueraient le pas aux deuxième et troisième trimestres de 2008

Sur l'année 2008, la croissance des exportations françaises de biens et services serait quasi équivalente à celle de 2007 (+3,9 % après +3,6 %, une fois les chiffres corrigés de la fraude à la TVA, cf. tableau). Elle serait tirée par l'embellie, inattendue au vu du ralentissement de l'économie mondiale, du premier trimestre (+3,1 %). Au deuxième trimestre de 2008, les exportations reculeraient par contrecoup (-0,1 %) puis augmenteraient à nouveau au second semestre, mais très légèrement (+0,0 % et +0,3 % respectivement aux troisième et quatrième trimestres, cf. tableau), handicapées par le ralentissement mondial et les effets retardés de l'appréciation de l'euro (cf. dossier « Les effets de l'appréciation de l'euro sur l'économie française »).

Les exportations de produits manufacturés augmenteraient davantage en 2008 qu'en 2007 : +5,6 % après +4,2 %. Leur profil au cours de 2008 épouse celui des exportations totales : nette accélération au premier trimestre puis faible progression (cf. graphique 1).

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2007				2008				2006	2007	2008
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Importations											
Ensemble des biens et services	2,3	1,8	1,8	-1,1	1,9	0,0	0,3	0,3	6,5 (6,2)	5,9 (6,2)	2,7
Produits manufacturés (73 %)*	3,6	1,4	3,1	-0,9	3,0	0,5	0,4	0,5	8,5 (8,1)	7,5 (8,0)	4,9
Exportations											
Ensemble des biens et services	0,9	1,6	1,1	-0,2	3,1	-0,1	0,0	0,3	5,6 (5,2)	3,2 (3,6)	3,9
Produits manufacturés (72 %)*	0,7	2,2	1,0	0,9	3,7	0,0	0,0	0,5	7,6 (6,9)	3,6 (4,2)	5,6

■ Prévisions

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales

Entre parenthèses, le taux de croissance corrigé de la fraude à la TVA en 2006

Source : Insee

L'envolée du premier trimestre (+3,7 %) tient pour l'essentiel à la forte croissance des livraisons aux principaux partenaires commerciaux européens de la France. En particulier, les ventes de la France à l'Allemagne ont bondi de 7,4 % au premier trimestre en valeur. Tous les produits y ont contribué, et notamment les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Les exportations vers les pays émergents sont restées dynamiques au premier trimestre avec notamment la livraison d'un paquebot à Panama et la vente de deux satellites, dont un destiné au Brésil.

A contrario, sur les trois autres trimestres, les exportations manufacturières croîtraient faiblement : atones au deuxième trimestre (+0,0 %), en contre-coup d'une croissance du premier trimestre très supérieure à ce que justifierait la croissance des débouchés, elles stagneraient de nouveau au troisième trimestre avant de se redresser très légèrement en fin d'année (+0,5 % au quatrième trimestre).

Cette faiblesse des exportations manufacturières serait liée à l'atonie de la demande mondiale adressée à la France : quasi nulle au deuxième trimestre (+0,1 %), elle augmenterait faiblement au second semestre (+0,5 % par trimestre). En outre, la hausse du taux de change effectif de la France se serait accentuée au deuxième trimestre (+1,5 % après +0,8 % au premier trimestre), en dépit du léger reflux de l'euro au cours du mois de mai. L'élé-

vation régulière du taux de change effectif de la France depuis près de deux ans continuerait de peser sur la compétitivité-prix des produits français.

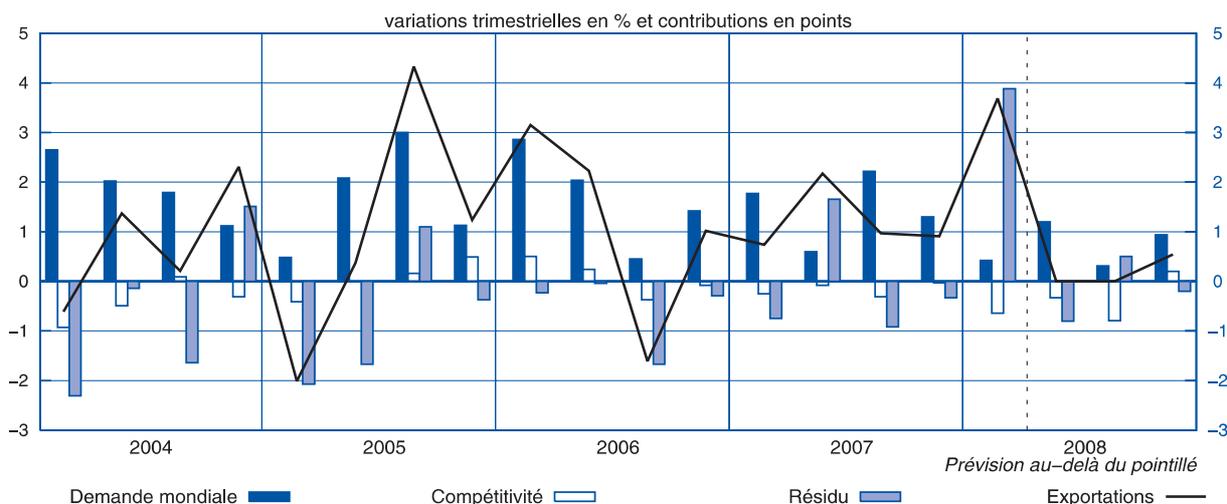
Hors produits manufacturés, les exportations de biens reculeraient nettement au deuxième trimestre de 2008. En particulier, la forte hausse des ventes de produits énergétiques au premier trimestre (+13,5 %), due en partie à des livraisons exceptionnelles d'uranium enrichi, serait corrigée au deuxième trimestre (-6,0 %). Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires stagneraient (+0,0 %), après avoir bénéficié au premier trimestre (+5,0 %) de la réalisation de grands contrats avec certains pays émergents, notamment le Brésil et l'Inde.

Enfin, les exportations de services se redresseraient légèrement au deuxième trimestre de 2008 (+1,0 %), après trois trimestres de baisse.

La croissance des importations resterait modérée d'ici la fin de 2008

Sur l'ensemble de l'année 2008, les importations de la France en biens et services croîtraient nettement moins qu'en 2007 (+2,7 % après +6,2 % une fois les chiffres corrigés de la fraude à la TVA). La croissance des trois derniers trimestres serait en effet modérée (cf. tableau).

1 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale et le taux de change effectif réel (compétitivité-prix). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au premier trimestre de 2007, les exportations de produits manufacturés ont progressé de 0,7 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à +1,8 point, celui du taux de change effectif réel à -0,3 point. Le résidu contribue à hauteur de -0,8 point.

Source : calculs Insee

Les importations de *produits manufacturés* ralentiraient elles aussi sensiblement en 2008 par rapport à 2007 (+4,9 % après +8,0 %). Ce ralentissement serait en grande partie dû à la modération de la consommation des ménages en 2008 (+1,3 % après +2,5 % en 2007).

Au premier trimestre de 2008, les importations de *produits manufacturés* ont fortement rebondi (+3,0 % après -0,9 % au quatrième trimestre de 2007). Deux facteurs expliquent ce rebond : la bonne tenue de l'investissement des entreprises (+1,8 % au premier trimestre) et la hausse des consommations intermédiaires incorporées aux exportations. De surcroît, au premier trimestre de 2008, la compétitivité-prix à l'importation des produits français a reculé de 0,2 % (cf. encadré 1 du dossier « Les effets de l'appréciation de l'euro sur l'économie française »). À l'inverse, l'atonie de la consommation des ménages au premier trimestre (+0,1 %) n'a pas favorisé les achats à l'étranger.

Au deuxième trimestre, la croissance des importations de produits manufacturés serait modérée (+0,5 %) : l'atonie de la consommation et de l'investissement l'emporterait sur la légère aggravation des pertes de compétitivité-prix des producteurs nationaux, en ligne avec la nouvelle hausse du taux de change effectif de l'euro (cf. gra-

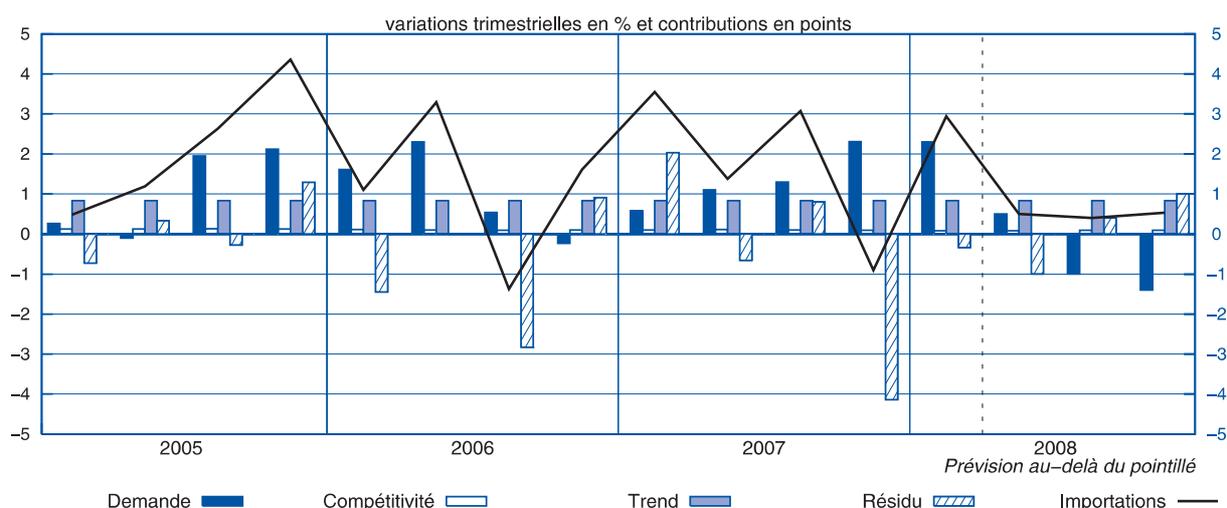
phique 2). Par la suite, les importations manufacturières resteraient peu dynamiques (+0,4 % et +0,5 % respectivement aux troisième et quatrième trimestres).

Hors *produits manufacturés*, la croissance des importations faiblirait nettement au cours des prochains trimestres : au deuxième trimestre de 2008, les importations de produits agricoles et agroalimentaires se replieraient (-2,0 %) après le bond exceptionnel du premier trimestre ; les importations de produits énergétiques se stabiliseraient (+0,0 %).

Enfin, le recul des importations de services, qui s'est amplifié au premier trimestre de 2008, se modérerait quelque peu au deuxième.

Au total, la contribution comptable du commerce extérieur à la croissance du produit intérieur brut serait négative ou nulle à partir du deuxième trimestre de 2008, le ralentissement des exportations étant plus marqué que celui des importations. Mais, sur l'ensemble de l'année, cette contribution serait légèrement positive, à +0,3 %. ■

2 - Importations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des importations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique intégrant la demande adressée par la France à l'étranger, un indicateur de compétitivité-prix à l'importation et une tendance temporelle (*trend*). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables à ce taux de croissance, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique.

Source : calculs Insee

Recettes fiscales des administrations publiques

En 2007, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques⁽¹⁾ ont ralenti (+3,1 % après +5,6 %), essentiellement du fait du moindre dynamisme des recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine. Notamment, la réforme du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), la revalorisation de la PPE et l'impact moindre qu'en 2006 de la réforme du régime des acomptes d'impôt sur les sociétés (IS) ont entraîné un net ralentissement des recettes.

En 2008, les recettes fiscales des administrations publiques accélèreraient légèrement à +3,7 %, du fait notamment des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+4,7 % après +2,5 %), l'IRPP retrouvant un rythme plus habituel après la baisse enregistrée en 2007.

Les recettes d'impôts sur la production ont été dynamiques en 2007...

En 2007, les recettes d'impôts sur la production et les importations sont restées dynamiques (+3,4 % après +3,7 %). Les recettes de TVA, qui en constituent la moitié, ont augmenté sur un rythme moins soutenu qu'en 2006 (+3,5 % après +4,1 %). Les impôts spécifiques sur les produits⁽²⁾ ont de leur côté diminué de 0,3 % par rapport à 2006.

En outre, les recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre ont nettement accéléré (+9,2 % après +0,8 % en 2006). Cette forte hausse résulte d'une accélération de la taxe sur les salaires⁽³⁾ et d'une augmentation des cotisations au Fonds national d'aide au logement (FNAL). En effet, l'article 148 de la loi de Finances pour 2007 a introduit une cotisation supplémentaire au FNAL pour les employeurs publics.

Enfin, les autres impôts liés à la production⁽⁴⁾, perçus essentiellement au profit des collectivités locales⁽⁵⁾, ont augmenté plus rapidement qu'en 2006 (+5,7 % après +3,0 %), notamment du fait de la taxe professionnelle.

... mais les recettes d'impôts courants ont nettement décéléré

Les recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine ont nettement ralenti en 2007 (+2,5 %, après +8,7 % en 2006). Ce ralentissement découle essentiellement de la décélération des recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés (+5,5 % après +28,6 %), en partie du fait du traitement comptable de la suppression de l'avoir fiscal. Toutefois, même hors cet effet comptable, (cf. Note de conjoncture de juin 2006, encadré page 82), les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés ont nettement ralenti (+5,5 % après +12,5 %). En effet, la poursuite de la réforme du régime des acomptes d'IS a eu un effet moins important en 2007 qu'en 2006, le dispositif ayant seulement été étendu aux entreprises réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 500 millions d'euros (contre 1 milliard auparavant).

Les recettes d'impôts sur le revenu payés par les ménages ont également ralenti (+0,4 % après +2,4 %). Une fois neutralisé l'effet du traitement comptable de la suppression de l'avoir fiscal⁽⁶⁾, ces recettes décélèrent encore plus nettement (+0,4 % après +6,9 %). En effet, l'IRPP a baissé en 2007, du fait de la refonte de son barème, de l'augmentation de la prime pour l'emploi et du développement des crédits d'impôts.

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine ont de nouveau fortement augmenté en 2007, mais un peu moins que l'année précédente (+7,5 % après

(1) Les recettes fiscales regroupent : les impôts sur la production et les importations, tels que la TVA, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la taxe professionnelle, la taxe foncière, la taxe sur les salaires ;

les impôts sur le revenu et le patrimoine des sociétés et des ménages ; les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation et de succession.

(2) Ces impôts contiennent notamment la TIPP, la taxe sur les tabacs et les produits de l'enregistrement de mutations.

(3) La taxe sur les salaires est due par les employeurs qui ne sont pas soumis à la TVA sur la totalité de leur chiffre d'affaires.

(4) Ces impôts comprennent essentiellement la taxe professionnelle et la taxe foncière.

(5) La taxe d'habitation des ménages est enregistrée en comptabilité nationale dans les autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

(6) Même s'il est quasi neutre au niveau du total des impôts courants sur le revenu et le patrimoine et donc des recettes des administrations publiques.

+9,7 % en 2006). De fait, les recettes de taxe d'habitation et d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ont été de nouveau assez dynamiques.

Enfin, les impôts en capital, constitués principalement des droits de succession et des droits de donation, ont rebondi en 2007 (+6,9 %). Ils avaient fortement reculé en 2006 (-7,3 %), avec la disparition au 31 décembre 2005 des mesures exceptionnelles favorisant les donations⁽⁷⁾.

Les recettes fiscales accéléreraient un peu en 2008

En 2008, les recettes fiscales des administrations publiques accéléreraient légèrement (+3,7 % après +3,1 % en 2007), essentiellement du fait des recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+4,7 % en 2008 après +2,5 % en

(7) Les donations consenties en pleine propriété entre le 25 septembre 2003 et le 31 décembre 2005 ont bénéficié d'une réduction de droits de 50 %.

2007), et dans une moindre mesure des recettes d'impôts sur la production et les importations (+3,6 % après +3,4 %).

L'accélération des impôts courants sur le revenu et le patrimoine résulterait d'un retour à la normale des rentrées d'IRPP, après la baisse de 2007 due à la refonte du barème de cet impôt. Ainsi, les recettes d'impôts sur le revenu payés par les ménages repartiraient sur un rythme de +4,0 % en 2008, après +0,4 % en 2007. Par ailleurs, les recettes nettes de CSG sur les revenus du patrimoine et de placement augmenteraient sensiblement en 2008, sous l'effet de la mise en œuvre du prélèvement à la source des cotisations sociales perçues sur les dividendes. Cette mesure permet en effet d'anticiper d'un an le versement de cet impôt par rapport à la méthode de prélèvement antérieure.

En outre, les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés accéléreraient à +6,9 % en 2008 (après +5,5 % en 2007) sous l'impulsion de rentrées nettes d'IS très dynamiques. En revanche, les recettes des autres impôts sur le revenu et le patrimoine ralentiraient nettement en 2008 (+1,0 %

Impôts perçus par les administrations publiques ⁽¹⁾

(poids correspondant à l'année 2005)

	Moyennes semestrielles (évolutions en %)						Niveaux en milliards d'euros			Moyennes annuelles (variation en %)		
	2006		2007		2008		2006	2007	2008	2006	2007	2008
	S1	S2	S1	S2	S1	S2						
Impôts sur la production et les importations (56,6 %)	2,4	0,6	2,2	1,8	2,4	0,6	275,3	284,7	294,9	3,7	3,4	3,6
TVA totale grevant les produits (26,2 %)	2,4	0,8	1,5	3,0	3,1	1,5	128,1	132,6	139,7	4,1	3,5	5,4
Impôts spécifiques sur les produits (14,7 %)	5,0	-1,1	0,4	-0,4	2,8	1,1	71,8	71,5	73,8	5,1	-0,3	3,2
Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre (4,4 %)	0,3	0,4	7,2	3,4	1,8	1,0	20,6	22,5	23,4	0,8	9,2	4,0
Autres impôts liés à la production (11,3 %)	0,3	2,3	4,0	1,0	0,5	-1,9	54,8	57,9	57,9	3,0	5,7	0,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (41,5 %)	5,6	2,2	2,2	-1,5	3,7	3,4	211,6	216,8	226,9	8,7	2,5	4,7
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (8,4 %)	-6,5	42,7	-11,5	2,9	6,9	-2,9	51,6	54,5	58,2	28,6	5,5	6,9
Impôts sur le revenu versés par les ménages (29,2 %) ⁽²⁾	9,8	-9,7	7,7	-3,4	2,5	6,5	140,2	140,8	146,4	2,4	0,4	4,0
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,4 %)	3,5	1,9	7,4	-1,7	3,8	-3,7	17,5	18,8	19,0	9,7	7,5	1,0
Impôts en capital (1,9 %)	-11,4	2,2	5,9	-0,3	-7,9	-16,6	8,3	8,9	7,5	-7,3	6,9	-15,7
Total des impôts perçus par les APU	3,5	1,3	2,2	0,3	2,8	1,5	495,2	510,4	529,4	5,6	3,1	3,7

Prévisions

Les impôts sont classés et évalués ici selon les conventions de la Comptabilité nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG

N. B. : i) les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2005.

ii) certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

iii) les chiffres présentés ici pour les impôts sur le revenu versés par les ménages et par les sociétés sont y compris retraitement comptable de l'avoir fiscal : ceci explique le fort gonflement de l'impôt versé par les sociétés et la forte baisse de l'impôt sur le revenu versé par les ménages au second semestre de 2006 (cf. encadré de la Note de conjoncture de juin 2006).

Source : Insee

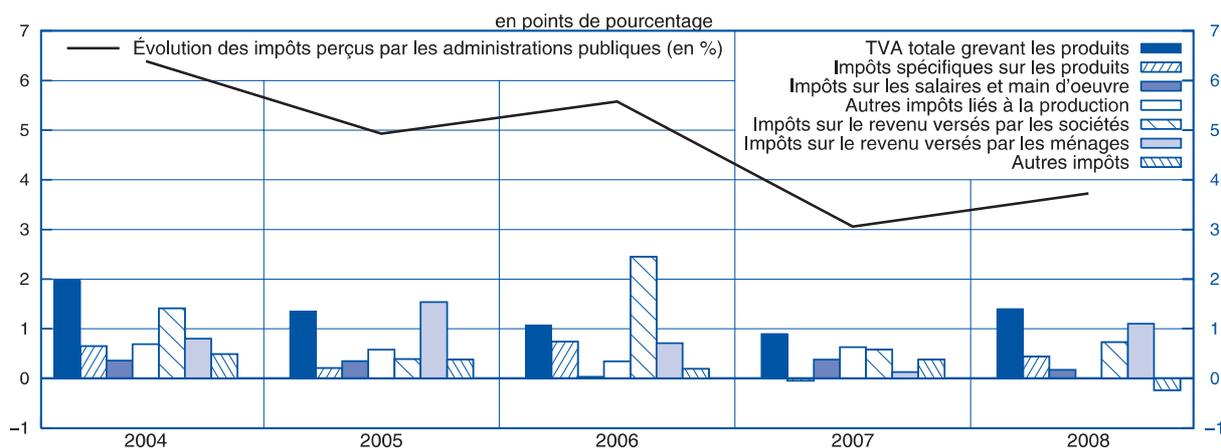
après +7,5 % en 2007), l'aménagement de l'ISF mis en œuvre par la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (TEPA) contribuant notamment à hauteur de près de 3 points à ce ralentissement.

De même, la forte baisse des recettes d'impôts en capital (-15,7 % après +6,9 %) serait imputable à l'allègement des droits de donation et de succession voté dans le cadre de la loi TEPA.

Les recettes d'impôts sur la production et les importations augmenteraient de 3,6 % en 2008 (après +3,4 % en 2007). D'un côté, les recettes de TVA totale grevant les produits et les recettes d'impôts spécifiques sur les produits accéléreraient nette-

ment (respectivement +5,4 % et +3,2 %, après +3,5 % et -0,3 % en 2007) : les rentrées de ces impôts ont été plus dynamiques au premier trimestre de 2008 que ce que laissent attendre l'évolution de leur base taxable. De l'autre, les recettes d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre ralentiraient mais resteraient relativement dynamiques (+4,0 % après +9,2 %), grâce notamment à la progression de la taxe sur les salaires et à la bonne tenue des cotisations au FNAL. En particulier, le taux de cotisation au FNAL des employeurs publics est passé de 0,20 % à 0,40 % au 1^{er} janvier 2008, rejoignant ainsi celui du secteur privé. Enfin, les autres impôts liés à la production se stabiliseraient, du fait du plafonnement de la taxe professionnelle (+0,0 % après +5,7 %). ■

Contributions des principaux impôts



Source : Insee

Prix à la consommation

Jusqu'à la fin de l'année, l'envolée des cours des matières premières continuerait de se diffuser aux prix à la consommation en France, poussant l'inflation « sous-jacente » à la hausse (2,2 % au quatrième trimestre de 2008 contre 2,0 % au premier trimestre). L'inflation d'ensemble culminerait à 3,6 % cet été, avant de se replier à 2,8 % en décembre, sous l'hypothèse d'un prix du pétrole stable à 130 \$ le baril de Brent au second semestre. Sur 2008, l'inflation s'établirait à 3,2 % en moyenne, avec notamment une forte contribution des prix de l'alimentation et de l'énergie.

L'inflation « sous-jacente » continuerait d'augmenter avant de s'infléchir

L'inflation « sous-jacente »⁽¹⁾ progresserait jusqu'au troisième trimestre de 2008 (cf. graphique 1), à 2,3 % (après 2,0 % au premier trimestre) : l'envolée des prix des matières premières devrait continuer de se diffuser aux prix alimentaires hors produits

(1) C'est-à-dire hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigée des mesures fiscales. L'indice « sous-jacent » incorpore notamment 32 % des produits alimentaires.

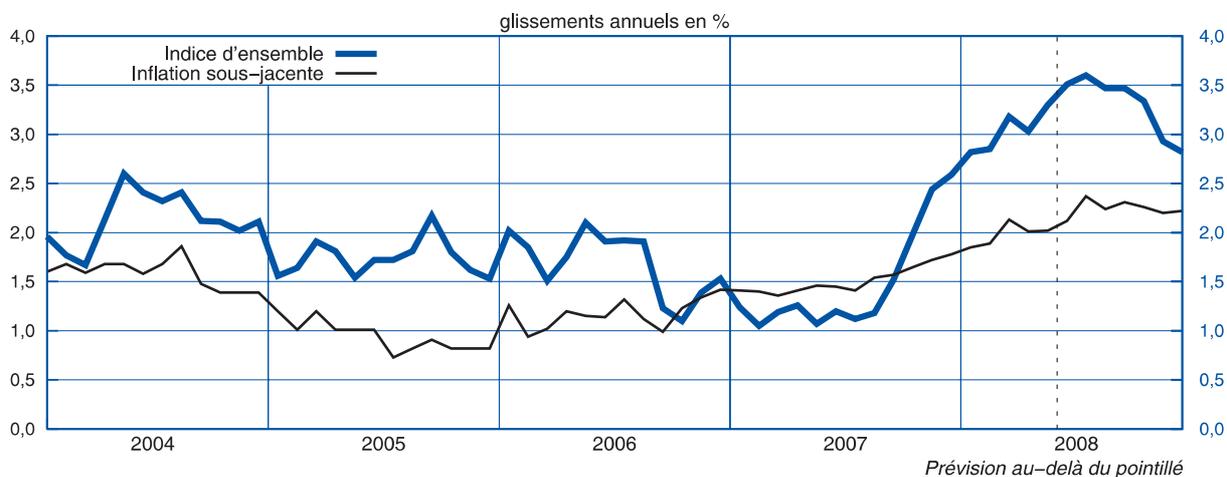
frais et à certains produits manufacturés. En fin d'année, l'inflation « sous-jacente » s'infléchirait à 2,2 %. La hausse passée des prix des matières premières alimentaires aurait atteint ses pleins effets, tandis que la loi de modernisation de l'économie⁽²⁾ et la loi Chatel pourraient modérer l'évolution des prix dans la grande distribution (cf. graphique 2).

Stabilité de l'inflation des produits manufacturés

L'inflation des produits manufacturés demeurerait autour de 0,2 % jusqu'en décembre (cf. tableau). L'envolée des cours des matières premières continuerait de se diffuser aux prix de détail, et les effets de la hausse des prix et des coûts salariaux dans les pays émergents commenceraient à se faire sentir sur les prix de certains produits importés. Mais la forte appréciation de l'euro depuis la mi-2007 compenserait en partie ces effets inflationnistes. La baisse de l'inflation des « produits de santé » du fait de la mise en libre-accès de plus de 200 médicaments jouerait dans le même sens.

(2) La loi, en discussion au Parlement au moment du bouclage de cette note, autoriserait en particulier la liberté de négociation des tarifs entre distributeurs et fournisseurs. En faisant jouer la concurrence, les distributeurs s'assureraient une baisse de prix de leurs fournisseurs, qu'ils pourraient répercuter aux consommateurs.

1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

L'inflation des services serait stable également

Dans l'ensemble des services, l'inflation serait stable, à 2,4 % en décembre. Cette stabilité résulterait d'évolutions opposées. Trois facteurs joueraient à la baisse. En premier lieu, la Commission européenne a enjoint aux opérateurs téléphoniques de diminuer les prix des SMS et de l'internet mobile en provenance ou à destination de l'étranger. En second lieu, un amendement à la loi Chatel impose une baisse des tarifs des services d'assistance technique à compter du 1^{er} juin. Enfin, la revalorisation des honoraires des médecins de 2007 ne devrait pas être reconduite cette année. À l'inverse, le glissement annuel des prix de l'« hôtellerie et restauration » augmenterait, ce qui compenserait les diminutions précédentes. En effet, l'année dernière, la baisse des prix à la sortie des vacances d'été avait été particulièrement prononcée, en dépit de l'organisation de la coupe du monde de rugby en France. Par ailleurs, le renchérissement des produits alimentaires aurait un impact positif, mais pour l'instant limité, sur les prix de la restauration.

L'inflation énergétique décroîtrait vers 11 % en fin d'année

Compte tenu de l'hypothèse conventionnelle d'un prix du baril de Brent stable en prévision (cf. *fiche Pétrole et matières premières*), l'inflation énergétique décroîtrait à partir du mois d'août (cf. *gra-*

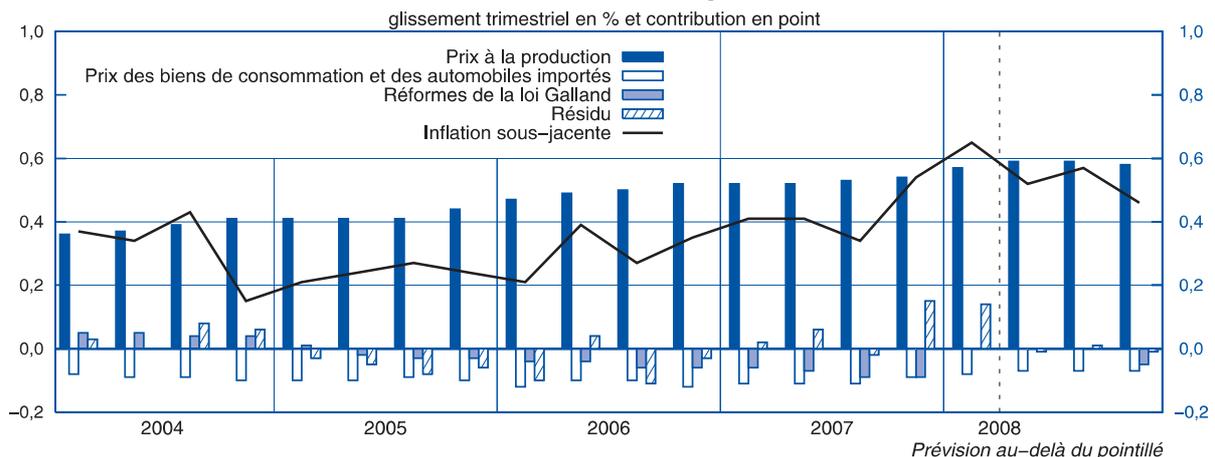
phique 3). Dans le secteur de l'électricité et du gaz, l'ouverture à la concurrence du marché des particuliers n'a pas eu d'effet significatif sur les prix jusqu'à présent. Cette mesure continuerait de rester neutre à l'horizon de notre prévision.

La hausse des prix des produits alimentaires s'atténuerait au dernier trimestre

Le glissement annuel des prix alimentaires augmenterait à 6,0 % en juillet, avant de s'abaisser à 5,1 % en fin d'année. La flambée des cours des matières premières alimentaires continuerait de se répercuter sur les prix à la consommation. Mais, sous l'hypothèse que la stabilité des cours des matières premières alimentaires importées enregistrée depuis quelque mois perdure, la hausse des prix au dernier trimestre de 2008 serait moins importante que celle de l'année dernière. De plus, l'instauration de la loi de modernisation de l'économie exercerait un effet modérateur sur les prix dans la grande distribution.

En moyenne annuelle, l'inflation augmenterait nettement (3,2 % après 1,5 % l'année passée), du fait essentiellement de l'impact qu'aura eu la flambée des cours des matières premières sur les prix de l'alimentation et de l'énergie. ■

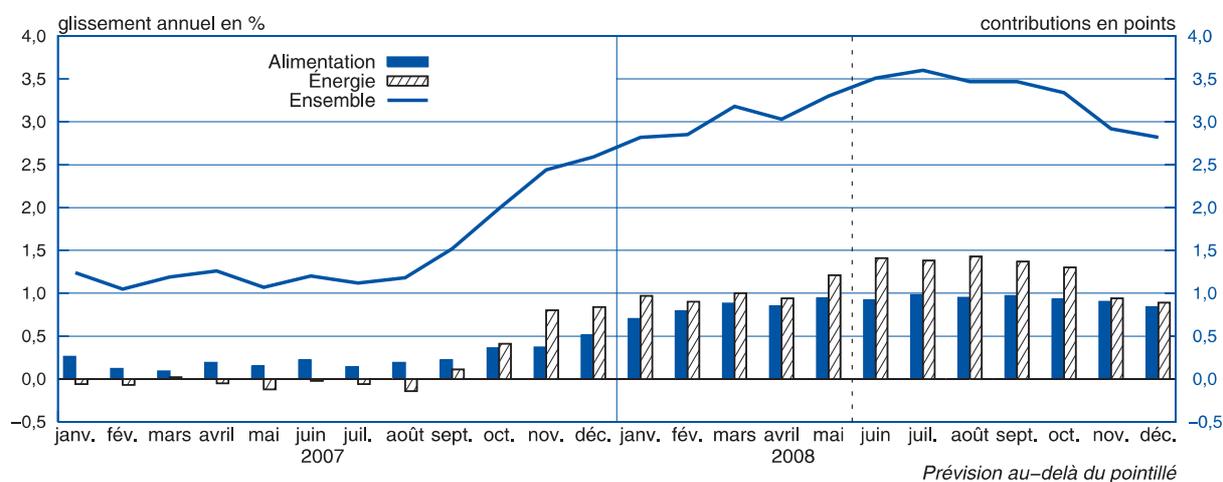
2 - Contributions à l'inflation sous-jacente trimestrielle



Note de lecture : la courbe représente l'inflation sous-jacente trimestrielle, qui dépend de la croissance trimestrielle des prix à la production dans le secteur marchand, et des prix des biens de consommation et des automobiles importés. Une variable supplémentaire est introduite (« réformes de la loi Galland ») pour prendre en considération les effets baissiers sur les prix qu'induisent les réformes successives de la loi Galland entamées fin 2004. La relation qui est présentée ici fait partie d'un modèle plus large (boucle prix-salaire) qui tient compte également du rôle des anticipations d'inflation lors des négociations salariales. Les histogrammes représentent les contributions économétriques des variables à l'inflation sous-jacente. Par exemple, au troisième trimestre de 2007, l'inflation sous-jacente s'est établie à 0,35 % ; les prix à la production expliquent 0,55 point, la variable « Réformes de la loi Galland » et les prix des biens de consommation et des automobiles importés contribuent négativement (-0,1 point chacun). La contribution du résidu est alors nulle pour ce trimestre.

Source : Insee

3 - L'inflation en France contributions des postes les plus volatils



Source : Insee

Les prix à la consommation

évolutions en % et contributions en points

Regroupements IPC* (pondérations 2008)	juin 2007		déc. 2007		mai 2008		juin 2008		déc. 2008		Moyennes annuelles		
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2006	2007	2008
Alimentation (16,4 %)	1,3	0,2	3,1	0,5	5,7	0,9	5,6	0,9	5,1	0,8	1,6	1,4	5,4
Tabac (1,8 %)	0,1	0,0	6,2	0,1	6,2	0,1	6,2	0,1	0,0	0,0	0,3	2,6	3,7
Produits manufacturés (31,6 %)	-0,1	0,0	0,4	0,1	0,1	0,0	0,3	0,1	0,2	0,1	-0,3	0,0	0,3
Énergie (7,9 %)	-0,3	0,0	10,6	0,8	15,4	1,2	18,0	1,4	11,4	0,9	6,5	1,7	14,6
<i>dont : produits pétroliers (5,0 %)</i>	-1,0	0,0	17,1	0,8	22,4	1,1	26,7	1,3	16,1	0,8	6,8	1,5	21,7
Services (42,3 %)	2,5	1,1	2,4	1,0	2,4	1,0	2,4	1,0	2,4	1,0	2,5	2,6	2,4
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	3,4	0,3	3,4	0,3	2,3	0,2	2,3	0,2	2,2	0,2	3,6	3,5	2,5
<i>services de santé (5,1 %)</i>	1,5	0,1	1,8	0,1	1,8	0,1	1,8	0,1	0,9	0,0	2,5	2,4	1,5
<i>transports-communications (5,3 %)</i>	0,5	0,0	0,3	0,0	2,8	0,2	2,7	0,1	2,7	0,1	-1,9	0,6	2,2
<i>autres services (24,5 %)</i>	2,8	0,7	2,7	0,7	2,5	0,6	2,5	0,6	2,8	0,7	2,9	2,7	2,6
Ensemble (100 %)	1,2	1,2	2,6	2,6	3,3	3,3	3,5	3,5	2,8	2,8	1,6	1,5	3,2
Ensemble hors énergie (92,2 %)	1,3	1,2	1,9	1,7	2,3	2,1	2,3	2,1	2,1	1,9	1,3	1,5	2,2
Ensemble hors tabac (98,2 %)	1,2	1,2	2,5	2,5	3,3	3,2	3,5	3,4	2,9	2,8	1,7	1,5	3,2
Inflation sous-jacente (61,4 %)**	1,5	0,9	1,8	1,1	2,0	1,2	2,1	1,3	2,2	1,4	1,1	1,5	2,1
Ensemble IPCH*	1,3	1,3	2,8	2,8	3,7	3,7	3,9	3,9	3,1	3,1	1,9	1,6	3,6

■ Prévisions

ga : glissement annuel

cga : contribution au glissement annuel

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee

Emploi

En 2007, plus de 380 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie française. Cette progression tient en grande partie à l'accélération de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (+352 000 après +228 000 en 2006). Comme au cours des années précédentes, les services aux entreprises et aux particuliers ainsi que la construction sont les secteurs les plus créateurs d'emploi.

Les créations d'emploi seraient moins nombreuses en 2008 (+199 000 emplois dans l'ensemble de l'économie). L'emploi salarié marchand s'ajusterait en effet progressivement au ralentissement de l'activité et l'emploi salarié non marchand serait freiné par la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés.

Des créations d'emploi moins nombreuses dans les secteurs marchands en 2008

En 2007, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands hors agriculture a fortement accéléré (+310 000 après +188 000 en 2006). Au premier semestre de 2008, les créations d'emploi

devraient rester robustes, mais elles fléchiraient au second, du fait principalement du tassement de l'activité (cf. graphique 1).

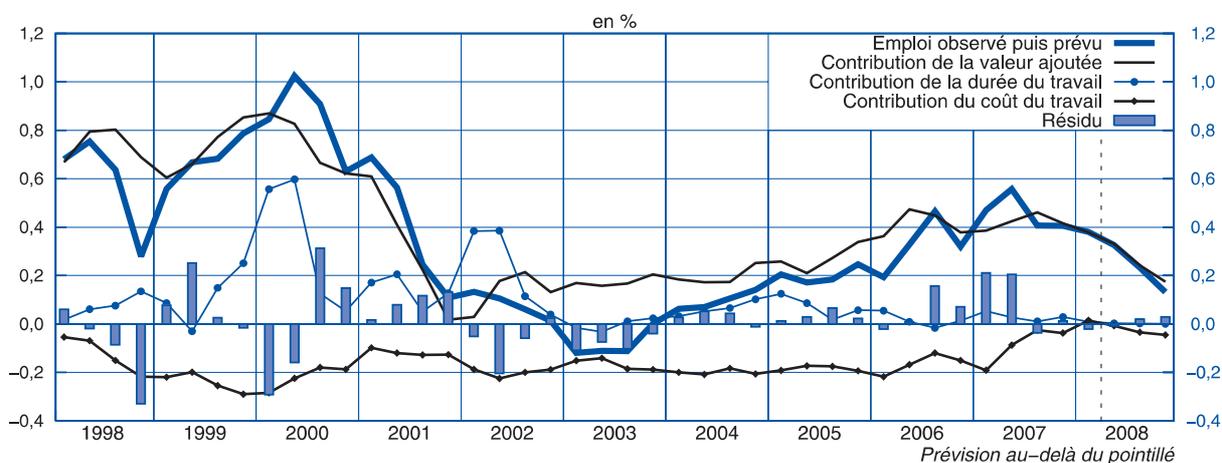
La baisse du nombre de salariés dans l'industrie s'accroîtrait

L'industrie a perdu moins d'emplois en 2007 que les années précédentes (-37 000, après -61 000 en 2006). La diminution de l'emploi industriel serait en revanche plus marquée en 2008 (-72 000 emplois). Les chefs d'entreprise signalent que la baisse des effectifs devrait encore s'accroître au deuxième trimestre, selon les enquêtes de conjoncture. Par ailleurs, les perspectives de croissance du secteur manufacturier se dégradent.

La construction créerait des emplois à un rythme moindre

La construction a créé 61 000 emplois en 2007 (après +59 000 en 2006). Les enquêtes de conjoncture dans la construction indiquent cependant qu'un pic a sans doute été atteint en 2007 (cf. graphique 2). Aussi, les créations d'emploi seraient en baisse en 2008 avec moins de 40 000 emplois créés dans ce secteur.

1 - Contributions dynamiques à la variation de l'emploi marchand non agricole



Source : calculs Insee

Les services marchands tireraient fortement l'emploi à la hausse

Bien que déjà très marqué, le ralentissement de l'emploi qui se dessine dans les services marchands depuis quelques mois se poursuivrait : 149 000 emplois seraient créés au total en 2008 (contre 195 000 en 2007). Dans le même temps, l'emploi dans le commerce progresserait modérément (+0,1 % par trimestre, cf. tableau 1). Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur tertiaire marchand croîtrait de 1,6 % en 2008, soit 178 000 postes supplémentaires.

Les secteurs non marchands seraient moins créateurs d'emploi

En 2007, les effectifs des secteurs non marchands ont augmenté de 67 000 (+1,0 %), principalement au premier semestre. La fin de l'année a été marquée par une forte baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés non marchands (public et privé), les contrats du plan de cohésion sociale ayant fini leur montée en charge (contrat d'accompagnement vers l'emploi - CAE, contrat d'avenir - CAV) (cf. tableau 2). En 2008, cette baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés s'accen-

Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS					Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS					Niveaux de fin de période (en milliers) CVS		
	2006	2007	2008	2008 S1	2008 S2	2006	2007	2008	2008 S1	2008 S2	2006	2007	2008
Salariés du secteur concurrentiel (1)+(2)	228	352	193	125	67	1,3	2,0	1,1	0,7	0,4	17761	18114	18306
Secteurs principalement non marchands (1) (établissements privés seulement)	40	42	48	25	23	2,0	2,1	2,3	1,2	1,1	2036	2078	2126
Secteurs principalement marchands (2)	188	310	145	100	44	1,2	2,0	0,9	0,6	0,3	15726	16036	16181
Industrie :	-61	-37	-72	-29	-43	-1,6	-1,0	-2,0	-0,8	-1,2	3719	3682	3610
dont :													
Industrie manufacturière	-52	-40	-62	-25	-37	-1,8	-1,4	-2,1	-0,9	-1,3	2929	2890	2827
Construction	59	61	39	22	16	4,4	4,3	2,6	1,5	1,1	1411	1472	1511
Tertiaire essentiellement marchand	189	286	178	107	71	1,8	2,7	1,6	1,0	0,6	10595	10881	11059
dont :													
Commerce	19	47	13	6	6	0,6	1,5	0,4	0,2	0,2	3037	3084	3097
Services marchands (y compris intérim)	149	195	149	90	59	2,8	3,6	2,6	1,6	1,0	5461	5656	5805

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)					Évolution de l'emploi sur la période (en %)				
	2006	2007	2008	2008 S1	2008 S2	2006	2007	2008	2008 S1	2008 S2
Secteurs principalement marchands	188	310	145	100	44	1,2	2,0	0,9	0,6	0,3
Salariés agricoles	-5	-8	-8	-4	-4	-1,5	-2,4	-2,4	-1,2	-1,2
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	81	67	47	23	24	1,2	1,0	0,7	0,3	0,3
Non-salariés	21	15	15	8	8	0,9	0,7	0,7	0,3	0,3
EMPLOI TOTAL	283	384	199	127	72	1,1	1,5	0,8	0,5	0,3

Prévisions

(1) Secteurs EB-EP

Note de lecture : 352 000 emplois ont été créés dans le secteur concurrentiel durant l'année 2007. Cela correspond à une hausse de 2,0 %. Au 31 décembre de 2007, ce secteur comprenait 18 114 000 salariés.

Source : Insee, estimations d'emploi

tuerait, du fait du faible nombre d'entrées prévues. En revanche, l'emploi public non aidé continuerait de croître, quoiqu'un peu moins vite qu'en 2007.

L'emploi privé des secteurs non marchands (aidé et non aidé) serait également en hausse après une année 2007 dynamique (+42 000 emplois) : 48 000 emplois seraient créés en 2008.

Au total, les effectifs augmenteraient de 47 000 dans l'ensemble des secteurs non marchands en 2008. ■

Tableau 2

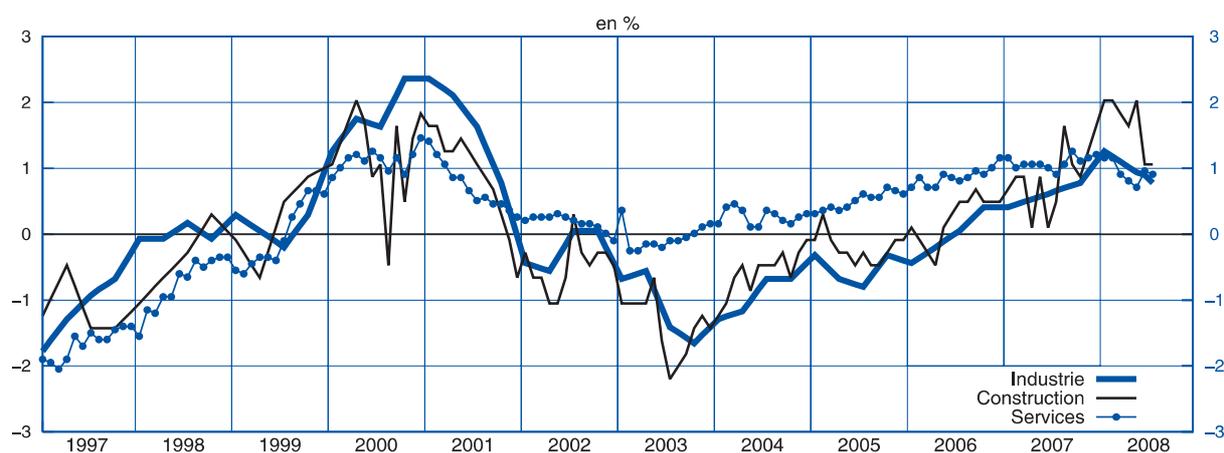
Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (estimations)

En milliers

	2005	2006	2007	2008
Contrats Emploi Solidarité	-89	-21	-	-
Contrats Emploi Consolidé	-35	-36	-18	-2
Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi	121	45	-16	-57
Contrats d'Avenir	15	60	13	-1
Contrats Emploi-jeunes	-35	-25	-19	-9
Total	-25	23	-40	-68

■ Prévisions
Source : Insee

2 - Solde d'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution prévue des effectifs salariés



Source : Insee, enquêtes de conjoncture

Éclairage - Le ralentissement récent de la productivité en France et en Allemagne : similitudes et décalages

En France, la croissance se situe depuis l'année 2004 sur un rythme stable, autour de 2 % par an, voire légèrement supérieur. Dans le même temps, l'emploi a accéléré sensiblement, en particulier dans le secteur marchand, passant de destructions d'emploi en 2004 à une croissance annuelle des effectifs de 2 % en 2007 (cf. graphique 1). Outre-Rhin, la phase d'accélération du cycle conjoncturel a été plus marquée mais l'accélération de l'emploi est également plus forte que celle de l'activité (cf. graphique 2) : tandis que le creux du cycle allemand en 2003 a correspondu à une croissance nulle et à des destructions d'emploi de l'ordre de 2 % par an, le dynamisme de haut de cycle en 2007 révèle une croissance de l'emploi de 3 % par an en moyenne annuelle, équivalente à celle de la valeur ajoutée. Ainsi, au cours de cette phase de reprise économique dans les deux pays, la productivité a fortement ralenti, stagnant quasiment en 2007.

Pour comprendre ces évolutions, il est nécessaire de bien mesurer l'impact du cycle économique sur la productivité au travers du mécanisme du « cycle de productivité ».

Les gains de productivité chutent en haut de cycle

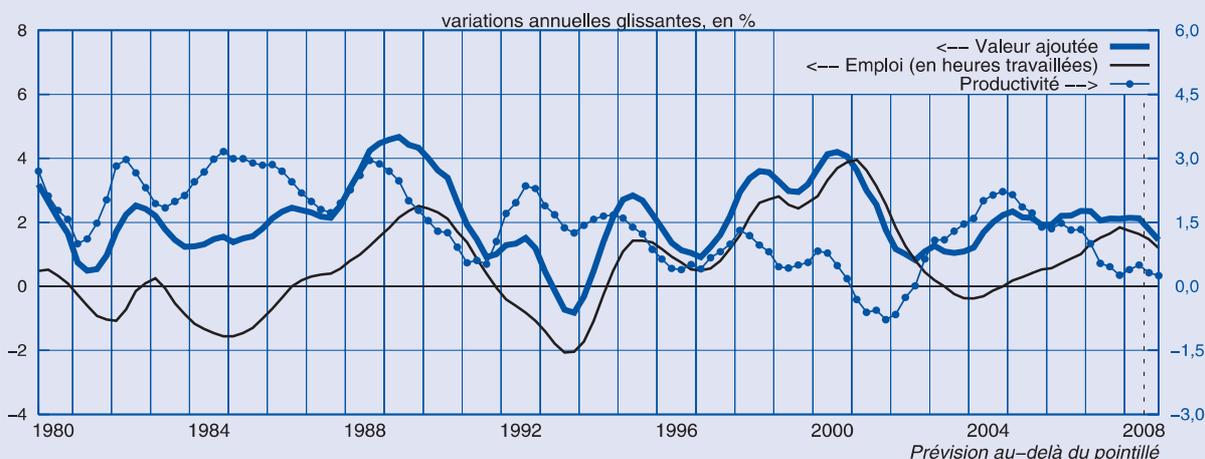
Structurellement, les évolutions de l'emploi suivent celles de la croissance avec un certain délai de transmission entre l'activité et l'emploi. En effet, les entreprises font des anticipations imparfaites de leurs perspectives d'activité et, par conséquent, de leur besoin en main-d'œuvre. Elles s'adaptent donc avec retard aux changements conjoncturels. De plus, l'embauche d'un nouveau salarié comporte des coûts (de recherche, de formation, etc.), de même que la séparation d'avec un salarié (coûts de licenciement, perte du savoir spécifique accumulé par le salarié sur son poste...). Ainsi, une entreprise préférera en général attendre de savoir

si le choc positif ou négatif d'activité qu'elle subit est durable pour ajuster en conséquence ses effectifs. Les évolutions observées de l'emploi sont effectivement légèrement retardées et de moindre ampleur que celles de l'activité (cf. graphiques 1 et 2). En conséquence, les gains de productivité qui traduisent la différence d'évolution entre l'activité et l'emploi ont tendance à être forts en phase de reprise conjoncturelle : alors que l'emploi continue de baisser à la suite du ralentissement passé, la valeur ajoutée se remet à progresser sensiblement. À l'inverse, après un sommet de cycle, l'emploi bénéficie du dynamisme récent de l'activité lorsque celle-ci commence à ralentir. Les gains de productivité peuvent alors être très faibles voire négatifs.

La productivité en France a progressé rapidement pendant les années 1980 (croissance supérieure à 2 % par an) puis a nettement ralenti après la récession du début des années 1990. Les mesures d'allègement de charges sociales sur les bas salaires instaurées en 1993 ont pu favoriser le travail peu qualifié, contribuant à diminuer la productivité apparente. En outre, les réductions de cotisations qui ont accompagné la réduction du temps de travail ont pu aussi tirer à la baisse les gains de productivité à la fin de la décennie. L'effet du cycle étant toujours présent, lors de l'entrée en ralentissement économique de 2001-2003 la productivité a même reculé, l'emploi réagissant alors avec retard à la chute de la croissance.

En Allemagne, les gains de productivité ont été comparables à ceux de la France dans les années 1980. En revanche, l'Allemagne n'a pas subi le ralentissement de la productivité observé en France dès le début des années 1990. La réunification avec l'Allemagne de l'Est a brutalement fait chuter le niveau de productivité puis, dans une dynamique de rattrapage, la productivité allemande a progressé à un rythme

1 - Emploi, valeur ajoutée et productivité en France



Champ : secteur marchand non agricole, emploi salarié
Source : Insee

soutenu jusqu'au milieu de la décennie. Depuis la fin des années 1990, les gains de productivité ont, comme en France, diminué en Allemagne.

Toutefois, le ralentissement de la productivité depuis 2005 en France comme en Allemagne est plus surprenant. Les équations d'emploi pour les deux pays permettent de quantifier plus précisément ce mouvement.

L'emploi s'ajuste moins vite à la croissance en France

Les modélisations de la dynamique de l'emploi utilisées⁽¹⁾ ici reposent sur des modèles à correction d'erreur dont l'équation de long terme retrace l'existence de gains de productivité tendanciels. Cette tendance comporte des ruptures en raison de la réunification allemande et des ralentissements observés des gains de productivité.

À partir de ces équations, on peut évaluer la réaction de l'emploi à un choc permanent d'activité (de 1 % sur le niveau) pour quantifier les délais d'ajustement entre ces deux grandeurs, en France comme en Allemagne. La hausse de l'activité entraîne immédiatement un début d'ajustement, très partiel, de l'emploi. L'adaptation de l'emploi à cette élé-

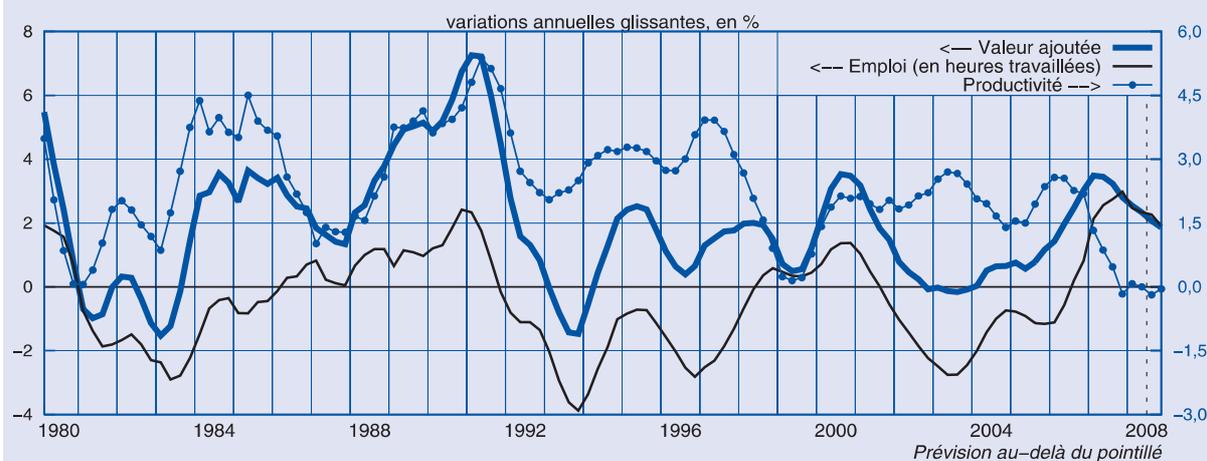
vation de l'activité se poursuit les trimestres suivants : au bout d'un an, l'emploi progresse de près de 0,6 % en France et 0,8 % en Allemagne. À cet horizon, il subsiste donc encore des gains de productivité cycliques, de l'ordre de 0,2 % en Allemagne et de 0,4 % en France.

Prenant en compte cette dynamique de l'emploi vis-à-vis de l'activité ainsi que des effets tendanciels et de coût du travail, les équations d'emploi française et allemande montrent que l'ajustement entre l'emploi et la croissance est plutôt bien expliqué jusqu'en 2005 (cf. *les contributions et les résidus de l'équation d'emploi pour la France dans la fiche Emploi*). Cependant, dans les deux pays, l'emploi observé est plus dynamique en 2006 et 2007 et donc la croissance de la productivité plus faible qu'attendu. Cette part inexpliquée se reflète en particulier dans les résidus positifs estimés dans l'équation d'emploi en 2006 et 2007, en France comme en Allemagne.

En revanche, depuis la mi-2007 l'évolution de l'emploi est revenue plus en ligne avec ses déterminants en France et a été supposée le rester en prévision. Mais, du fait du net ralentissement de l'activité au cours de 2008, le cycle de productivité jouerait fortement cette année, si bien que la croissance de la productivité ne se redresserait pas, malgré le retour à un comportement d'emploi plus en ligne avec ses déterminants qu'en 2006 et 2007. ■

(1) La spécification de l'équation d'emploi pour la France est détaillée dans le dossier *Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision*, note de conjoncture de mars 2008, page 42.

2 - Emploi, valeur ajoutée et productivité en Allemagne



Champ : approximation du secteur marchand non agricole, emploi salarié
Sources : Destatis, calculs Insee

Chômage

En 2007, le taux de chômage a baissé fortement, grâce à de très nombreuses créations d'emploi : il est descendu à 7,4 % en moyenne au dernier trimestre de 2007 contre 8,4 % un an plus tôt. Au premier trimestre de 2008, le taux de chômage au sens du BIT a de nouveau baissé, de manière inattendue : il s'établissait à 7,2 % de la population active en France métropolitaine. Les créations d'emploi ont été moins dynamiques et la population active observée a marqué le pas au premier trimestre.

D'ici la fin de 2008, le taux de chômage se stabiliserait : les créations d'emploi seraient moins nombreuses mais la population active retrouverait une croissance voisine de sa tendance de moyen terme. Le taux de chômage s'établirait à 7,1 % en moyenne à la fin de l'année.

Le taux de chômage s'établit à 7,2 % de la population active au premier trimestre de 2008

En 2007, la baisse du chômage entamée début 2006 s'est accentuée (-238 000 chômeurs après -163 000 en 2006), grâce à la hausse des créations d'emploi : environ 380 000 emplois ont été créés en 2007, après plus de 280 000 en 2006 (données en fin de trimestre⁽¹⁾ ; cf. fiche « Emploi »).

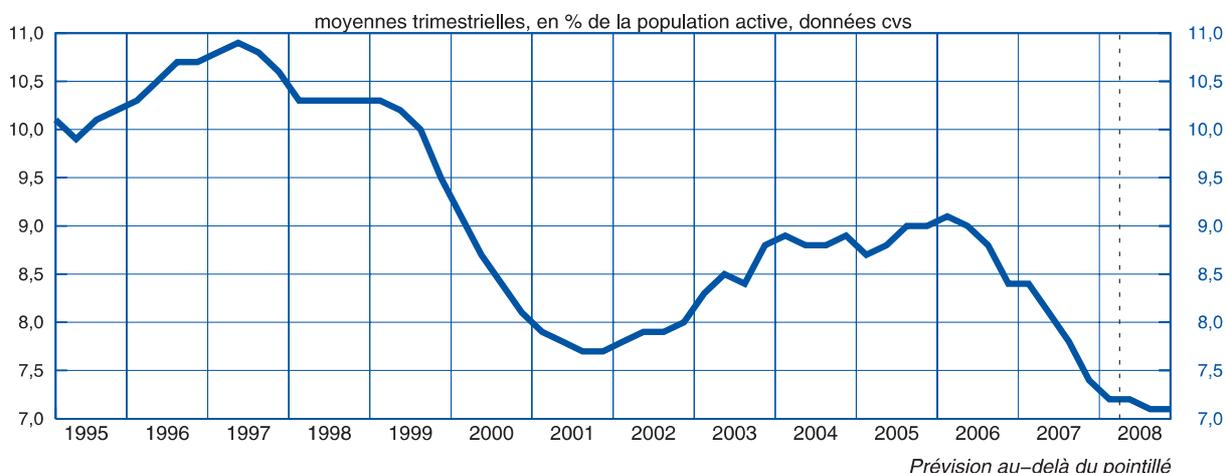
Au premier trimestre de 2008, le chômage a de nouveau baissé (-77 000) et le taux de chômage s'est établi à 7,2 % des actifs résidant en France métropolitaine. Les créations d'emploi ont été moins dynamiques et la population active observée a marqué le pas au premier trimestre, contrairement à ce que laissaient attendre les évolutions démographiques et l'effet d'appel exercé par l'amélioration du marché de l'emploi (cf. tableau).

Quasi-stabilité du chômage jusqu'à la fin de l'année 2008

D'ici la fin de 2008, le chômage devrait se stabiliser (7,2 % au deuxième trimestre et 7,1 % au second semestre), du fait de moindres créations d'emploi (cf. fiche « Emploi ») et d'un retour de la population active sur sa tendance. En effet, même si elle a légèrement reculé depuis la fin de l'année 2007, selon les estimations tirées des chiffres de l'emploi (issus des estimations d'emploi) et des chiffres du chômage (issus de l'enquête « Emploi »), la population active a augmenté chaque année,

(1) Ces chiffres, issus de la fiche « Emploi » de cette note de conjoncture, diffèrent des données du tableau de cette fiche, où les évolutions sont calculées en moyenne trimestrielle.

Taux de chômage au sens du BIT



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

de +160 000 personnes par an en moyenne, entre 2003 et 2007 (cf. tableau). En 2008, cette tendance devrait se poursuivre, à un rythme toutefois ralenti.

La vigueur de la démographie est le principal facteur qui explique la hausse tendancielle de la population active⁽²⁾ : entre début 2003 et fin 2007, le nombre de personnes de 15 à 64 ans a augmenté de 1,2 million. Cette évolution de la population en âge de travailler est désormais essentiellement portée par l'augmentation du nombre de seniors (55-64 ans), dont le taux d'activité reste inférieur à celui des jeunes. Ainsi, la contribution de la démographie et du taux d'activité tendanciel continue d'augmenter, mais sur un rythme de moins en moins soutenu : +53 000 en 2008, après +92 000 en 2007 et +150 000 en 2006.

La légère baisse de la population active observée depuis la fin de l'année 2007 devrait être en partie compensée à partir du deuxième trimestre de 2008 : contrairement à la période récente, la contribution « résiduelle » de la population active devrait être positive (+7 000 par trimestre). En effet, sur le passé, la somme de l'emploi et du chômage observés n'est pas égale à la modélisation de la population active obtenue à partir de données structurelles. Il reste une contribution « résiduelle » (ligne (d) du tableau), qui reflète principalement les incertitudes d'estimation du chômage, de l'emploi, des projections démographiques et de modélisation des comportements de flexion⁽²⁾. Du fait de l'ampleur inhabituelle de cette contribution « résiduelle » sur la période récente, son évolution à court terme constitue un aléa important pour la prévision. ■

(2) Cf. dossier « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », note de conjoncture de mars 2008.

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage (en moyenne sur la période)

en milliers

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2007 T1	2007 T2	2007 T3	2007 T4	2008 T1	2008 T2	2008 T3	2008 T4
	Glissements annuels (de T4 à T4)						Glissements trimestriels							
Population des 15-64 ans	281	235	246	271	205	114	61	54	48	41	34	28	25	27
Population des 15-59 ans	252	195	186	12	-73	-114	-16	-17	-19	-22	-25	-28	-30	-31
Population active	160	148	228	122	136	100	122	50	-5	-30	-2	44	33	24
dont :														
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	236	137	163	150	92	53	28	24	21	19	16	14	12	11
(b) Effets de flexion estimés	-100	-27	12	52	111	66	31	37	21	22	24	21	13	8
(c) Effets estimés des politiques publiques	-2	5	15	0	2	-2	2	2	2	-4	-3	2	0	-2
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	27	32	38	-79	-69	-17	62	-14	-49	-67	-39	7	7	7
Emploi	-44	89	181	285	374	219	106	117	76	75	75	64	44	36
Chômage	204	59	48	-163	-238	-119	16	-67	-81	-106	-77	-20	-11	-12
Taux de chômage (%)	8,8	8,9	9,0	8,4	7,4	7,1	8,4	8,1	7,8	7,4	7,2	7,2	7,1	7,1

Prévisions

Notes de lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent de la fiche « Emploi » de cette note de conjoncture, car elles sont calculées en moyenne trimestrielle, alors qu'elles sont données en fin de trimestre dans la fiche « Emploi ».
- La prévision est effectuée ici sur le champ de la France métropolitaine. L'écart avec le taux de chômage dans l'ensemble métropole et Dom est globalement constant, ce dernier étant environ de 0,4 point de pourcentage plus élevé que le taux sur la France métropolitaine.
- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

Champ : France métropolitaine

Source : calculs Insee

Salaires

En 2008, les salaires nominaux du secteur marchand non agricole seraient plus dynamiques qu'en 2007. Le salaire moyen par tête augmenterait de 3,2 % (après +3,1 % en 2007), du fait de la poussée de l'inflation. En termes réels, l'évolution serait moins favorable : le salaire moyen par tête corrigé de l'inflation stagnerait en 2008 (après +1,6 %).

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête augmenterait moins vite en 2008 qu'en 2007 (+2,3 % en 2008, après +2,7 % en 2007). En termes réels, il baisserait de 0,9 % (après une hausse de 1,2 % en 2007).

Avec l'inflation, le salaire de base accélérerait en 2008...

En 2008, le salaire de base nominal (cf. encadré 1) accélérerait (+3,1 %, après +2,7 % en 2007). Le moindre dynamisme du marché du travail ne ferait qu'atténuer la diffusion de la hausse des prix aux salaires.

En particulier, l'inflation importante de la fin de 2007 et du début de 2008 participerait à une augmentation du Smic plus forte en 2008 qu'en 2007. En effet, l'inflation a dépassé les 2 % entre mai 2007 et mars 2008, entraînant une première revalorisation du Smic au 1^{er} mai 2008 (cf. encadré 2

« La revalorisation du Smic »). Le Smic devrait augmenter de nouveau au premier juillet pour tenir compte de l'augmentation des prix survenue depuis et intégrer la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier. Au total, la revalorisation du Smic serait sensiblement plus forte en 2008 (+3,2 %) qu'en 2007 (+2,3 %).

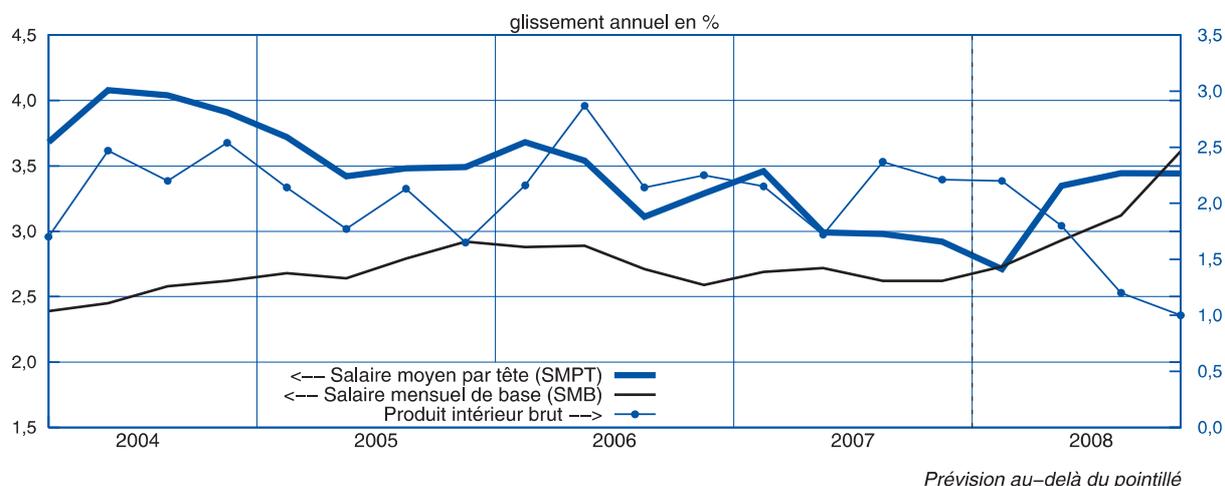
... comme le salaire moyen par tête

Le salaire moyen par tête devrait accélérer légèrement (+3,2 % en 2008, après +3,1 % en 2007 ; cf. graphique 1). La réforme des heures supplémentaires aurait soutenu la hausse du salaire moyen par tête fin 2007 et début 2008 (cf. tableau). Cet effet positif devrait toutefois s'estomper progressivement.

Le salaire réel stagnerait dans le secteur marchand...

L'accélération des prix entre la mi-2007 et la mi-2008 ne se transmettrait que partiellement aux salaires. Le salaire de base réel et le salaire moyen par tête réel devraient donc ralentir assez nettement en 2008 (respectivement -0,1 % et 0,0 %, après des hausses respectives de +1,2 % et +1,6 % en 2007).

Évolution du salaire moyen par tête*, du salaire mensuel de base et du PIB



* Champ : secteur marchand non agricole
Sources : Dares, Insee

...et baisserait dans les administrations publiques en 2008

Dans le sillage de la hausse du Smic au 1^{er} mai, l'indice minimum de la fonction publique a été augmenté de 5 points au 1^{er} mai. De plus, le point d'indice de la fonction publique a été revalorisé de 0,5 % au 1^{er} mars 2008 et devrait l'être de 0,3 % au 1^{er} octobre. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2008, l'indice des traitements de la fonction publique augmenterait de 0,9 %.

En outre, une hausse de 1 à 4 points d'indice devrait être attribuée aux agents de catégories C à compter du 1^{er} octobre et une prime devrait être at-

tribuée aux agents dont le traitement indiciaire a moins crû que l'inflation sur la période 2003-2007 (mise en place du dispositif général de garantie individuelle du pouvoir d'achat - GIPA).

Au total, sur la base des mesures annoncées, le salaire moyen par tête des administrations publiques augmenterait de 2,3 % en 2008, une hausse un peu inférieure à celle de 2007 (+2,7 %).

En termes réels, le SMPT des administrations publiques baisserait en 2008 (-0,9 %, après une hausse de +1,2 % en 2007). ■

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolution en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels								Moyennes annuelles	
	2007				2008				2007	2008
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4		
Salaire mensuel de base (SMB)	0,7	0,7	0,6	0,6	0,8	0,9	0,8	1,1	2,7	3,1
Salaire moyen par tête (SMPT)										
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	1,2	0,2	0,6	0,8	1,0	0,8	0,7	0,9	3,1	3,2
- dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	2,7	2,3
Indice des prix à la consommation des ménages	0,3	0,6	0,5	1,0	0,9	0,8	0,8	0,5	1,5	3,2
SMB réel	0,4	0,1	0,1	-0,4	-0,1	0,1	0,0	0,6	1,2	-0,1
SMPT réel (SMNA)	0,9	-0,4	0,1	-0,2	0,1	0,0	-0,1	0,4	1,6	0,0
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	1,2	-0,9

■ Prévisions

Source : Insee

Encadré 1 - Le SMB et SMPT, les deux indicateurs de salaires utilisés dans la Note de conjoncture

Le salaire mensuel de base (SMB) : la rémunération du travail, à structure constante

L'évolution du salaire mensuel de base (SMB) reflète la variation moyenne des salaires, à structure de qualification constante. Cet indice est estimé à partir de l'enquête trimestrielle Acemo de la Dares (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre). Cette enquête concerne chaque trimestre 20 000 à 30 000 établissements ou entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel non agricole. Le SMB est relevé pour 16 catégories professionnelles. Chaque établissement ou entreprise déclare le salaire de base d'un poste de travail considéré comme représentatif d'une catégorie professionnelle. Ce poste de travail est suivi au fil des enquêtes. Le SMB exclut les primes et les gratifications de toute nature, ainsi que la rémunération des heures supplémentaires.

Le salaire moyen par tête (SMPT) : le revenu versé par l'ensemble des entreprises

L'évolution du salaire moyen par tête (SMPT), tel qu'il est calculé par les Comptes nationaux, reflète celle des salaires versés par l'ensemble des entreprises. Cet indicateur résulte de la comparaison des évolutions de la masse salariale totale et du nombre de salariés, qui sont toutes deux mesurées à partir de sources exhaustives (données fiscales auprès des entreprises). Par rapport au SMB, il prend notamment en compte les très petites entreprises, et intègre les effets de structure (évolution des qualifications, de la part du temps partiel), conjoncturels (niveau des heures supplémentaires) et saisonniers (primes). Le SMPT est donc davantage un concept de revenu qu'un concept de rémunération du travail comme c'est le cas pour le SMB. ■

Encadré 2 - La revalorisation du Smic : une hausse automatique lorsque l'inflation dépasse 2 %

Le salaire minimum de croissance est revalorisé au 1^{er} juillet de chaque année en tenant compte de l'évolution de mai à mai de l'indice mensuel des prix à la consommation, hors tabac, des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé (série nationale - Métropole + Dom) augmenté de la moitié de l'évolution de mars à mars du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO)⁽¹⁾.

Cependant, lorsque l'indice des prix à la consommation, hors tabac, des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du salaire minimum immédiatement antérieur, le Smic est relevé dans les mêmes proportions à compter du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement. ■

(1) L'indice des prix à la consommation hors tabac des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé (série nationale - Métropole + Dom) est utilisé pour déflater le SHBO.